Dominique-Marie Cabaret, La topographie de la Jérusalem antique : Essais sur l'urbanisme fossile défenses et portes, IIe s. av. - IIe s. ap. J.-C

Fabrice Doudoux

▶ **To cite this version:**

Fabrice Doudoux. Dominique-Marie Cabaret, La topographie de la Jérusalem antique : Essais sur l'urbanisme fossile défenses et portes, IIe s. av. - IIe s. ap. J.-C. 2022. hal-03700165

HAL Id: hal-03700165
https://hal.science/hal-03700165

Submitted on 24 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dominique-Marie Cabaret, *La topographie de la Jérusalem antique : Essais sur l'urbanisme fossile, défenses et portes. II^e s. av. - II^e s. ap. J.-C,* coll. « Cahiers de la Revue Biblique », n° 98, Leuven, Peeters, 2020, 376 pages, 168 figures, 8 cartes.

Dominique-Marie Cabaret est titulaire d'un doctorat de théologie dogmatique et d'archéologie. Il est chargé du département d'archéologie de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem où il enseigne la topographie et l'histoire du Proche-Orient ancien. Sa thèse, soutenue en Sorbonne en 2019, est parue en 2020, Dominique-Marie Cabaret, *La topographie de la Jérusalem antique : Essais sur l'urbanisme fossile, défenses et portes. II^e s. av. - II^e s. ap. J.-C,* coll. « Cahiers de la Revue Biblique », n° 98, Leuven, Peeters, 2020, 376 pages, 168 figures, 8 cartes.

Ingénieur de formation, Dominique-Marie Cabaret inscrit son étude dans l'évolution des aménagements urbains successifs de Jérusalem. Il reprend aussi l'analyse d'Yves Blomme (p. 5), dans son article paru en 1979, sur l'arc de l'*Ecce Homo,* où celui-ci voyait, non pas un arc triomphal, mais plutôt une porte de ville[1]. Il remet au goût du jour l'article de Jean Sauvaget (p. 1), paru en 1949[2], sur le plan de la Damas antique et applique la méthode utilisée par Mickael Avi-Yonah (p. 19) dans son article de 1968 pour identifier les deux enceintes antiques hiérosolymitaines[3]. La chronologie choisie court de Jean-Hyrcan à Hadrien, soit du II^e siècle avant J.-C. au II^e siècle après J.-C. Faute de données archéologiques probantes, il recherche et présente des indicateurs de datation, à savoir les dédicaces hasmonéennes (p. 59) et les titulatures romaines (p. 201) ainsi que les unités de mesures utilisées pour l'arpentage c'est-à-dire la coudée royale égyptienne en usage sous les Lagides et l'*actus* romain à partir d'Hérode.

La densité, la superposition stratigraphique urbaine et le contexte géopolitique tendu de Jérusalem rendent difficile l'accès aux données archéologiques de terrain et leur étude. Pour autant, l'auteur propose des hypothèses basées sur les sources littéraires[4], ses relevés topographiques et les données urbaines. Son approche et sa démarche sont novatrices grâce aux outils auxquels il recourt : la science des arpenteurs antiques, la trigonométrie, les calendriers astronomiques juifs et romains, l'archéologie ainsi que la poliorcétique, l'ensemble étayé par les technologies actuelles telles que la cartographie satellitaire et les restitutions numériques.

L'auteur débute par la présentation d'une Jérusalem qui a été pensée et structurée dès les Hasmonéens (p. 33 et p. 41). Il s'appuie sur le tracé du Deuxième mur d'origine hasmonéenne réalisé grâce au financement (p. 44) de Jean Hyrcan[5] et renforce sa datation par l'emploi de la coudée royale égyptienne (p. 55) ainsi que par les dédicaces hasmonéennes[6]. Dans sa restitution du quartier, il soulève le tracé de la demi-ellipse de la patte d'oie *intra-muros* de l'actuelle porte de Damas et d'une possible troisième rue orientale, avec une projection topographique d'ouest en est. Il aborde la *Bâris* hasmonéenne et propose un possible emplacement[7]. Il aborde, ensuite, l'extension hérodienne du

1. Yves Blomme, « Faut-il revenir sur la datation de l'arc de l'« Ecce homo » ? », *RB* 66, 1979, p. 244-271.
2. Jean Sauvaget, « Esquisse d'une histoire de la ville de Damas », *Revue des études islamiques* 8, 1934, p. 425-433.
3. Mickael Avi-Yonah, « The Third and Second Walls of Jerusalem », *IEJ 18*, 1968, p. 98-125.
4. À titre d'exemples nous citerons les œuvres de Flavius Josèphe, Jérôme de Stridon, Le pseudo-Hygin. Nous trouverons la bibliographie complète *in* Dominique-Marie Cabaret, *La topographie de la Jérusalem antique : Essais sur l'urbanisme fossile, défenses et portes. II^e s. av. - II^e s. ap. J.-C,* coll. « Cahiers de la Revue Biblique », n° 98, Leuven, Peeters, 2020, p. 331-332.
5. Dominique-Marie Cabaret, *La topographie de la Jérusalem antique : Essais sur l'urbanisme fossile, défenses et portes. II^e s. av. - II^e s. ap. J.-C,* coll. « Cahiers de la Revue Biblique », n° 98, Leuven, Peeters, 2020, p. 44.
6. ibid. p. 59.
7. Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs* XV, 403.

quartier de *Bezetha* ou *Bethesda* (p. 65). Dans ce dernier, il reconnaît une réplique, aux proportions réduites, du théâtre de Pompée qu'il situe adjacente à la piscine double de Bethesda.

À propos de cette dernière, Dominique-Marie Cabaret réfute l'usage de la piscine sud pour des ablutions rituelles[8]. Effectivement, cette piscine double interroge quant à sa fonction rituelle. Dans sa conception architecturale et rituelle, le bassin nord ferait office de « trésor » (*otzar* en hébreu) purifiant le bassin sud, ce dernier comportant des marches pour faciliter l'immersion des fidèles. Toutefois, sa profondeur, treize mètres, ainsi que l'aspect collectif du bain rituel peut surprendre ainsi que la proximité immédiate d'un théâtre dit « païen » contemporain. Son usage thérapeutique attesté par des *ex-voto* dédiés à Esculape et par sa mention dans l'évangile de Jean[9] plaident en faveur d'un lieu de guérison corporel plutôt que d'ablutions rituelles.

Dominique-Marie Cabaret poursuit par l'agrandissement du temple hiérosolymitain, communément appelé Temple d'Hérode ou Second Temple, et de ses bouleversements (p. 105). Ce faisant, il restitue l'arc de l'*Ecce Homo* comme porte urbaine (p. 117), percée à l'occasion du remaniement urbain consécutif à l'agrandissement du Temple. Se pose dès lors, la délicate question du pont enjambant la piscine du Strouthion (p. 110-112), possible citerne de la forteresse *Bâris* devenue *Antonia* par la volonté d'Hérode d'honorer son patron romain.

Le tracé du Troisième mur (p. 183), attribué à Agrippa I^{er}, décédé prématurément à Césarée maritime, est pour lui l'occasion d'étendre son étude au nord de Jérusalem et d'aborder la patte d'oie *extra-muros* de l'actuelle porte de Damas jusqu'au Tombeau des Rois et l'énigmatique Monument d'Hérode. Il souligne l'usage du plan orthonormé par Hérode le Grand et le passage de la coudée royale égyptienne à l'*actus* romain.

Ensuite, il propose une restitution du camp de la X^{e} Légion *Fretensis* installé dans la ville haute (p. 221). Il y décrit sa possible organisation et implantation à partir du réseau viaire existant et du tracé du mur ottoman. La localisation du camp légionnaire introduit la nouvelle ordonnance d'Aelia Capitolina. Il restitue les colonnades des rues de la patte d'oie d'origine hasmonéenne et propose une possible restitution de la place de l'*Ecce Homo* en y intégrant le fameux *Lithostrotos*, la piscine du Strouthion couverte et pavée, ainsi qu'un monument votif en place et lieu de l'actuel rocher de la Flagellation.

Enfin, il achève son étude avec une possible restitution du temple capitolin et de la plate-forme sacrée d'Hadrien honorée de sa statue équestre (p. 269). Pour ce faire, il recourt à la trigonométrie et à l'astronomie pour appuyer sa démonstration mais propose une perspective à contre-courant de la doxa communément admise de l'évolution ultérieure du podium sacré d'Hadrien. Selon lui, ce podium aurait évolué en grand jardin en friche bordé de cultures que les conquérants musulmans auraient réhabilité en sanctuaire.

Le choix opéré par Dominique-Marie Cabaret de suivre une chronologie urbaine basée sur une extension démographique est judicieuse et classique. L'étalement urbain, qu'il soit provoqué par un exode rural ou instauré par la création de nouveaux quartiers, permet d'identifier des périodes assez précises dans l'histoire d'une ville. Cette extension serait un marqueur temporel autorisant une datation plus sûre. Ce faisant, elle lui sert de trame pour repérer les tracés des Deuxième et Troisième murs, préalables incontournables pour circonscrire une aire d'étude des grilles d'arpentage et en exhumer les

8. Dominique-Marie Cabaret, *La topographie de la Jérusalem antique : Essais sur l'urbanisme fossile, défenses et portes. II^{e} s. av. - II^{e} s. ap. J.-C*, coll. « Cahiers de la Revue Biblique », n° 98, Leuven, Peeters, 2020, p. 101.
9. Jn 5, 2-7

grilles fossiles urbaines. Les tracés des deux murs sont justifiés et démontrés par les spécificités topographiques hiérosolymitaines : la cluse de l'actuelle porte de Damas, la contre-escarpe de Bethesda ainsi que la vallée du Tyropéon entre autres. L'anthropisation du paysage urbain conforte les deux tracés ainsi que celui, plus tardif du mur ottoman de l'actuelle vieille ville. L'auteur souligne l'importance cultuelle de la roche du Dôme et l'intégrer comme point de référence est pertinent : un affleurement rocheux, qu'il soit sacré ou non, attire nécessairement l'attention. Les courbes de niveau montrent bien sa position haute dans la ville. Les architectes urbains des différentes périodes ne pouvaient pas ignorer un point aussi caractéristique du paysage. D'ailleurs Dominique-Marie Cabaret indique systématiquement les points de station possibles des *locus gromae,* indispensables aux implantations.

L'emplacement du théâtre d'Hérode, inséré dans un réseau viaire favorable puisque la demi-ellipse de la *cavea* s'intègre parfaitement au réseau actuel, l'ajout du quadriportique restituant les dimensions réduites de celles du théâtre romain de Pompée, ainsi que sa situation hors les murs, est séduisant. Toutefois, sa proximité avec le Temple semble très audacieuse : n'aurait-ce pas été une véritable provocation de la part d'Hérode dont la politique envers les autorités du Temple semble se caractériser par ailleurs par une certaine prudence ? Le théâtre hérodien aurait été plus excentré de la capitale et n'aurait revêtu qu'une fonction symbolique et honorifique. En outre, le monarque judéen disposait d'autres théâtres, à Jéricho, à l'Hérodion, à Césarée maritime où celui-ci est situé hors de la ville.

La question toujours très débattue de l'arc de l'*Ecce Homo* est l'un des axes de l'étude de Dominique-Marie Cabaret. Il apporte de très sérieuses hypothèses sur sa possible fonction en porte urbaine, à la suite d'Yves Blomme, plutôt qu'en arc triomphal. Deux éléments pourraient être rajoutés à la démonstration de l'auteur. D'une part, sa valeur défensive est cohérente puisqu'en cas d'attaque, les assaillants seraient exposés dans le glacis de la porte et celui de l'Antonia et pris en tenaille à partir de la tour nord-ouest de cette dernière. D'autre part, elle assure un point de contrôle des flux entrants et sortants circulant sur la nouvelle rue tracée par Hérode, désignée par l'auteur « *decumanus 7 S* » et plus connue sous le nom de *Via Dolorosa*.

Dominique-Marie Cabaret émet aussi l'hypothèse d'un pont en bois ou pierre franchissant la piscine du Strouthion, en place selon lui, d'Hérode à la première révolte juive. Partant d'une datation hérodienne que rien n'étaye, une couverture complète de la piscine, comme celle d'Hadrien, paraît plus probable structurellement. L'argument topographique de la contre-escarpe et la valeur stratégique d'un pont enjambant une citerne sont discutables. Dans le premier cas, Hérode a démontré sa capacité à passer outre la topographie lorsque celle-ci ne lui était pas favorable, et dans le deuxième cas, il semble plus judicieux de couvrir intégralement une citerne alimentant une forteresse plutôt que de l'exposer à des assiégeants. Nous pouvons prendre comme exemple la source couverte et camouflée de Megiddo[10].

La transformation de l'*Ecce Homo,* sous Hadrien, sous forme de place dans laquelle est intégré le Lithostrotos, permettant une gestion de police urbaine aisée, est plausible puisque la voûte de la piscine du Strouthion porte encore à ce jour les vestiges des égouts romains. Toutefois, cette place a pu succéder au glacis de la porte hérodienne, possiblement détruite lors de l'assaut des troupes de Titus. De plus, l'auteur appuie sa description par une restitution numérique acceptable. Néanmoins, le

10. Israël Finkelstein et Neil Asher Silberman, *La Bible dévoilée : les nouvelles révélations de l'archéologie*, Paris, Bayard. 2008, p. 215.

monument votif et le possible autel en place et lieu du rocher de la Flagellation ne repose sur aucune trace littéraire ni archéologique.

La localisation du camp légionnaire fait débat depuis de longues années. Dominique-Marie Cabaret propose une implantation dans la ville haute. En effet, le réemploi d'une partie du Premier mur et l'investissement de l'ancien palais hérodien en état-major par les Romains leur faisaient bénéficier ainsi d'infrastructures immédiatement opérationnelles. Topographiquement, le camp était situé sur un petit plateau adjacent à la vallée du Tyropéon ce qui épargnait d'importants travaux de terrassement aux nouveaux maîtres de la ville. L'auteur reconnaît quelques ajustements commodes de sa part qui ne discréditent en rien sa proposition. La carte 6 de la page 322 présente un ensemble urbain cohérent.

Son hypothèse de l'emplacement du forum est aussi pertinente car celui-ci aurait été situé sur une nécropole juive donc un espace impur à l'habitat juif. De même, le temple capitolin et l'emplacement de la *cella* à l'aplomb du Sépulcre est possible puisqu'il correspond à une pratique de l'Antiquité et son orientation serait étayée par une conjecture astronomique favorable. L'auteur souligne la continuité de l'implantation des édifices mue par le souci de réalisme constantinien. Toutefois, l'existence du point de référence ou de visée situé sur le Mont des Oliviers validerait son hypothèse. À défaut, l'implantation d'une mire, référencé par un clou d'arpentage d'après les relevés fournis par Dominique-Marie Cabaret pourrait déjà appuyer sa proposition.

Les données topographiques de Dominique-Marie Cabaret sont bien documentées et les relevés clairs et en couleur. L'utilisation de la cartographie est pertinente car elle contextualise l'aire urbaine hiérosolymitaine antique et les courbes de niveau fournissent des arguments cartographiques de premier plan dans les choix opérés par les arpenteurs des différentes périodes et par Dominique-Marie Cabaret, même si elles n'ont pas valeur de preuve. Les cartes en annexe offrent des représentations urbaines dans leur contexte topographique. Elles permettent ainsi une meilleure compréhension des choix effectués par les arpenteurs antiques grâce à leur clarté de lecture.

Bien que l'auteur propose beaucoup d'hypothèse et peu de preuves archéologiques, son approche par la topographie est nouvelle pour la ville de Jérusalem. Les relevés topographiques qu'il fait permettent des restitutions numériques tout à fait possibles. Elles restent néanmoins hypothétiques puisque l'archéologie ne peut, pour le moment, les confirmer ou infirmer.

Loin de se réfugier derrière des fouilles urbaines irréalisables actuellement, l'auteur souligne les nécessaires vérifications de son étude par des prospections archéologiques. Dès lors, les hypothèses proposées par Dominique-Marie Cabaret annoncent de fructueuses recherches pluridisciplinaires à venir.

Fabrice Doudoux
Doctorant en histoire ancienne
Université Rennes 2
CReAAH LAHM